

LES CAUSES DE LA DEGRADATION DES PARCOURS STEPPIQUES : RESULTATS D'UNE ENQUETE

BEDRANI S.* et BENSOUIAH R.**

* *Professeur à l'INA, chercheur associé au CREAD, Alger*

** *Chercheur, CREAD, Alger*

Si le constat de la désertification des zones steppiques en Algérie a été fait soit de façon globale (Le Houérou, 1985; CNTS, 1996), soit sur des zones particulières (Aïdoud, 1991, 1994 ; Melzi, 1993), les causes de cet état de fait ont toujours été déterminées de façon globale et très peu vérifiées sur des zones précises. Pour cette raison, sur une zone particulière, une recherche, sur une zone particulière, a été faite dont l'objectif était de vérifier pour cette zone le degré de véracité d'une hypothèse émise (Bédrani, 1995) expliquant les causes de la désertification. Selon cette hypothèse, les causes *in fine* de la dégradation se trouvent dans la croissance démographique et les conditions de vie précaires d'une grande majorité des populations des zones steppiques. Dès lors, la lutte contre la dégradation passe nécessairement par l'accroissement massif d'emplois, particulièrement non agricoles, et par une action soutenue de régulation de la croissance démographique.

Dans ce qui suit, on exposera donc les résultats de l'enquête menée¹ qui semblent expliquer la dégradation des parcours. Auparavant, on présentera la région étudiée et on donnera les principales caractéristiques de l'enquête effectuée.

1.- PRESENTATION DE LA REGION ENQUETEE ET DE L'ENQUETE

1.1.- Les caractéristiques physiques et climatiques de la région enquêtée

La région où a eu lieu l'enquête se situe dans le massif du Djebel Amour (Atlas Saharien). Ce massif se localise au Nord de la wilaya de Laghouat, à environ 300 km à vol d'oiseau au sud d'Alger (cf. carte en annexe). Elle s'étale sur une superficie de 4810 km². Du point de vue administratif, la zone d'étude comprend trois daïrate et huit communes.

¹ L'enquête a constitué aussi la base de la confection d'une thèse de magister en sciences agronomiques (option Economie) (Bensouiah, 1997).

En ce qui concerne le milieu physique, la région est constituée par deux zones naturellement bien distinctes : la zone des Hauts Plateaux Steppiques à caractère agro-pastoral-alfatier, située au Nord et la zone de l'Atlas Saharien, située au Sud à caractère sylvo-agro-pastoral.

Tableau 1 : Découpage administratif et caractéristiques de la région

Daïra	Commune	Zone	Vocation
Gueltet Sidi Saâd	Gueltet Sidi Saâd	Hauts Plateaux Steppiques	Agro-pastorale-alfatière
	Ain Sidi Ali		
	Beïdha		
Aflou	Aflou	Atlas Saharien	Sylvo-agro-Pastorale
	Sidi Bouzid		
	Sebgag		
Brida	Brida	Hauts Plateaux	Agro-pastorale (alfa et armoise)
	Hadj Mecheri	Atlas Saharien	

La zone des Hauts Plateaux Steppiques se caractérise par une altitude allant de 700 à 1000 mètres et présente de faibles pentes ne dépassant pas 3 %, tandis que la zone de l'Atlas Saharien se situe à des altitudes variant entre 1000 et 1760 mètres et présentant des pentes moyennes comprises entre 12,5 et 25 %.

Les principales caractéristiques climatiques de la région sont :

- une relative faible pluviosité sur les Hauts Plateaux Steppiques (environ 300-350 mm), souvent mal répartie dans l'année;
- une pluviosité moyenne plus élevée (environ 400 mm) sur la zone de l'Atlas Saharien² du fait de son altitude élevée, mais aussi irrégulière;
- de fortes amplitudes thermiques;
- et des accidents météorologiques tels que la grêle et le sirocco. Ce dernier est fréquent surtout dans la zone des Hauts Plateaux Steppiques et souffle surtout pendant le mois de juillet.

En terme de morphologie et occupation du sol, on constate en premier lieu l'importance que représente la catégorie "glacis" qui occupe 60,6 % de la superficie de la région, suivie par la catégorie "Plaine" qui représente pour sa part 22,4 %.

Pour ce qui est de l'occupation du sol, et d'après les résultats de l'étude H.C.D.S/B.N.E.D.E.R (1988), la région est constituée principalement par les parcours qui occupent une superficie de 365 743 ha, soit 29 % de la superficie totale de la région et 19,5 % des parcours de la wilaya de Laghouat.

² C'est dans la région que se trouvent les sources du Chélif, le plus grand oued d'Algérie.

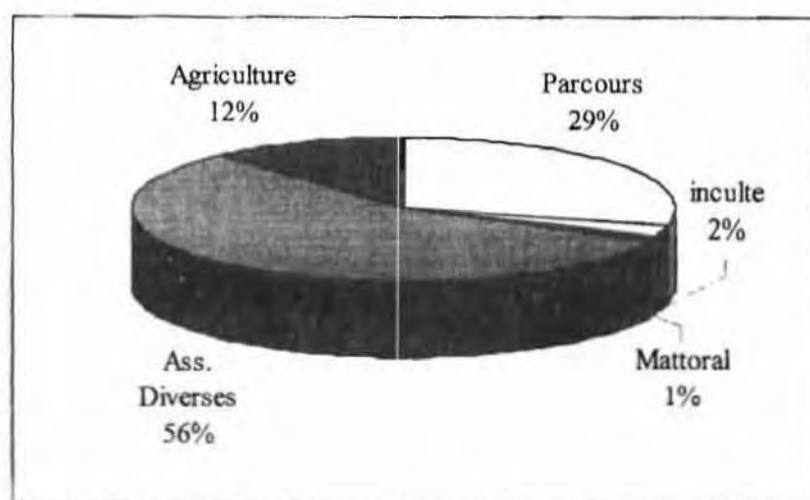
La combinaison entre les données morphologiques et ceux de l'occupation du sol, montre que les parcours sont localisés au niveau des glacis, tandis que les terres agricoles se localisent dans les dayate et les lits d'oueds.

Pour ce qui est du couvert végétal, il est caractérisé par la dominance de l'alfa et à un niveau moindre de l'armoise. Ces deux espèces, qui s'accroissent bien avec les conditions édapho-climatiques, occupent respectivement 57 % et 17 % des sols de la région.

Tableau 2. : Morphologie de la région d'étude

Unité morphologique	Superficie (ha)	Part (%)
Daya	22540	5,2
Glacis	263716	60,6
Montagne	47715	11,0
Plateaux	4000	0,8
Plaines	97307	22,4
Zone inondable	379	0,1
Total	435355	100

Source : Etude H.C.D.S/B.N.E.D.ER. après traitement des données.



Graphique n° 1 : Part de chaque classe d'occupation du sol.

1.2.- L'enquête

L'enquête a concerné six communes faisant partie des trois daïrate de la région constituée par la "commune mixte" d'Aflou de la période coloniale(cf. annexe 2). Elle a été menée en septembre 1996 auprès d'un échantillon représentatif des exploitations pastorales, agricoles et agro-pastorales.

Dans un premier temps, on a reconstitué la liste des exploitations de chaque commune par enquête auprès des Assemblées Populaires Communales et des notables de chaque douar. 3 536 exploitations ont été recensées sur les six communes. Chaque exploitation listée, outre le nom patronymique et la filiation (fils de ...) de son chef, est caractérisée par l'estimation de la superficie agricole utile (SAU) (dont la superficie irriguée), du nombre de brebis reproductrices, de la présence de tracteurs agricoles.

Il a ensuite été procédé à une stratification de ces exploitants, par commune, selon le nombre de brebis conduites, la SAU exploitée et la possession ou non d'un tracteur agricole. On a décidé de constituer six strates (ou classes). De ces classes, a été tiré au hasard un échantillon de 200 exploitants répartis selon l'effectif de chaque classe, le taux de sondage étant de 6,67 %³ de la population mère (soit 3536 individus)⁴. Cependant, et après exécution de l'enquête, seuls 190 enquêtés ont été retenus pour l'analyse. Dix enquêtés ont été rejetés du fait du changement de classe. A titre d'exemple, un enquêté affecté à la classe 2 lors de la sortie d'échantillonnage, a entre temps acheté un tracteur et se trouve ainsi dans la première classe. La seule manière de préserver l'homogénéité de notre échantillon est de rejeter de tels enquêtés.

Tableau 3 : Classification et présentation des classes d'exploitants

Classe	S.A.U.	Brebis	Tracteur	Catégorie
1	+	+	+	Agroéleveur mécanisé
2	+	+	-	Agroéleveur non mécanisé
3	-	+	+	Éleveur mécanisé
4	+	-	-	Agriculteur non mécanisé
5	-	+	-	Éleveur non mécanisé
6	+	-	+	Agriculteur mécanisé

³ Ce taux n'a pas été fixé par des méthodes probabilistes, néanmoins, il reste représentatif au vu de la façon avec laquelle il a été obtenu.

⁴ Les communes d'Aflou et de Sidi Bouzid ont été enlevées de l'échantillon pour des causes indépendantes de notre volonté.

Pour la classe 5, elle a été divisée en cinq sous classes de la manière suivante :

Sous classe	Nombre de brebis compris entre
51	1 et 20 têtes
52	21 et 50 têtes;
53	51 et 100 têtes;
54	101 et 200 têtes;
55	Supérieur ou égal à 201 têtes.

Le nombre de questionnaires traités et analysés s'élève à 190 répartis par commune comme indiqué dans le tableau 1 en annexe⁵.

2.- LE CONSTAT DE LA DEGRADATION DES PARCOURS

Pour ce qui est de la région étudiée, l'étude BNEDER (1988) estime que 57 % des parcours seraient totalement dégradés⁶, 26 % moyennement dégradés ou en voie de dégradation et seulement 16 % resteraient en bon état. Les parcours dégradés se localisent en majorité⁷ au Nord c'est-à-dire dans la zone des Hauts Plateaux Steppiques.

Les pasteurs et agro-pasteurs enquêtés à propos de la dégradation des parcours indiquent massivement (167 enquêtés, soit 88 % de l'échantillon) une diminution des espèces palatables par rapport aux années soixante dix. Tous les enquêtés signalent une diminution de l'alfa et de l'armoise (*chih*).

Les observations des auteurs sur le terrain confirment la dégradation de la plupart des parcours. Il nous a été donné de constater dans de nombreux endroits des champs de cailloux qui étaient, il y a à peine quarante ans, couverts d'alfa d'après les dires de leurs possesseurs. Ces champs, légèrement en pente et exposés aux vents dominants, ont été raclés par la conjugaison des érosions éolienne et hydrique. Quelques touffes d'alfa, épargnées par la charrue, y subsistent perchées sur un monticule de terre originelle, monticule qui permet de mesurer l'épaisseur de terre existant avant le défrichage (cf. graphique ci-dessous).

⁵ Le recensement des exploitations a duré 21 jours, le passage du questionnaire d'enquête a duré 1 mois et demi.

⁶ Actuellement le constat est sûrement plus lourd du fait de la croissance continue du cheptel sur les parcours.

⁷ D'après les résultats obtenus par le C.N.T.S., après le traitement de l'image satellite de la région.



Sol éliminé par l'érosion
Sol protégé par l'alfa
Roche mère



Dans les zones anciennement couvertes de façon dense par les genévriers et les thuyas, les arbres sont devenus tellement rares, du fait d'une coupe ancienne et permanente, que les quelques uns restant sont "appropriés" par les agro-pasteurs exploitant les terrains de parcours sur lesquels ils se trouvent.

Comment alors expliquer la dégradation des parcours ?

3.- L'ACCROISSEMENT DES SUPERFICIES DEFRICHÉES

Le défrichage des parcours est sans aucun doute une des causes principales de leur dégradation. La raison en est claire. Le "voile éolien" (comme disent les géomorphologues) constituant le sol utile sur lequel poussent l'alfa, l'armoise et les autres plantes est formé d'éléments légers (principalement sable). Le labour de ces zones, surtout avec la "déchaumeuse", expose ces éléments à l'action des vents fréquents et violents habituels dans cette région (horizon plat et sans brise-vents naturels ou artificiels) ainsi qu'à l'action de l'érosion hydrique.

Ceci dit, il ne faut pas exagérer l'importance des parcours défrichés. La superficie agricole utile (donc la superficie labourée) ne couvre que 5,6 % de la région. Même si on peut facilement admettre une forte sous déclaration des superficies labourées, celles-ci restent modestes par rapport à la superficie totale (cf. tableau 6). On notera cependant que le problème est réel : alors que Despois (1957) estimait à 10 000 ha les superficies ensemencées en blé dur et orge dans la région, celles-ci sont estimées en 1994 à 25 939 ha⁸.

⁸ Encore une fois, on ne peut que déplorer la faible fiabilité des statistiques agricoles alors que l'administration dispose d'un personnel largement suffisant pour en produire d'un niveau satisfaisant.

Tableau 4 : Répartition de la superficie de la région selon l'occupation

	Superficie (ha)	Part (%)
S.A.U.	25 939	5,6
Pacages et parcours	365 743	79,3
Autres	51 678	11,2
Total terres agricoles	443 360	96,2
Exploitations forestières	17 640	3,8
Superficie totale	461 000	100,0

Source : Enquête

Le défrichage des parcours répondait à l'origine (fin du 19^e et début du 20^e siècle) à la nécessité pour les agro-pasteurs de produire les céréales nécessaires pour la consommation humaine (blé dur et orge). On peut logiquement penser que le défrichage a eu lieu en premier dans les meilleurs sols : les plus profonds, particulièrement ceux des *dayate* (dépressions) et des bords d'oueds. Il s'est étendu par la suite à des sols moins propices à la culture.

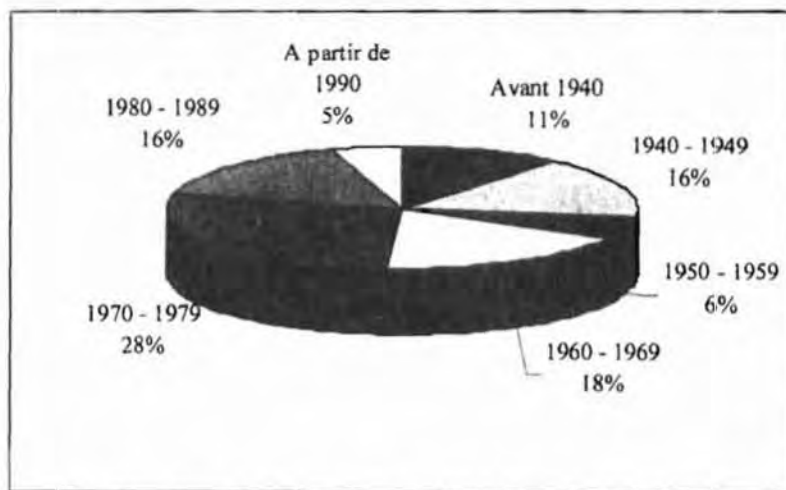
L'enquête dans la daïra de Brida donne, pour cette région, une indication précieuse sur l'historique des défrichages. La très grande partie des terres de parcours défrichées l'a été probablement au cours des cinquante dernières années (cf. graphique ci-dessous). A la question relative à l'existence d'éventuelles terres défrichées depuis les années 70 et parmi les 176 enquêtés qui ont répondu à cette question, 86 enquêtés (soit 49 %) ont affirmé qu'effectivement ils ont défriché de nouvelles terres depuis les années 70 contre 90 (soit 51 %) qui ont affirmé ne pas avoir défriché de nouvelles terres depuis cette date. La répartition des réponses par classe montre que les enquêtés de la classe 1 sont ceux qui ont le plus défriché des terres du fait que 75 % parmi eux ont répondu affirmativement à cette question. Cela est certainement dû aux moyens dont disposent les enquêtés de cette classe, notamment les tracteurs⁹ qui facilitent une telle opération. En seconde position se placent les petits et moyens agro-éleveurs de la classe 2 et des sous classes 51 et 52. Ces derniers face à la dégradation de leur niveau de vie, cherchent en effet à s'assurer d'autres sources de revenu, et à défaut d'emplois salariés, ils retournent vers l'agriculture en défrichant quelques hectares de parcours.

Concernant la période relative au défrichement, le graphe ci-après fait apparaître l'importance de la période 1970 - 1979 où 29 % des enquêtés ont défriché les terres qu'ils cultivent aujourd'hui.

⁹ / Les statistiques relatives à l'évolution du nombre des tracteurs dans la zone d'étude ne sont pas disponibles.

Depuis une trentaine d'années, le défrichage répond de plus en plus, mais pas exclusivement, au besoin de s'appropriier *de facto* des parcours. La coutume veut en effet que le bétail ne doit pas traverser des terres semées. Dès lors, quelques traits de labour permettent d'avoir la jouissance exclusive des parcours ainsi délimités (Bédrani, 1994).

L'extension des terres de parcours labourées répond, par ailleurs, à la nécessité de produire davantage le principal aliment du bétail qu'est l'orge. Celle-ci est devenue un complément essentiel dans la nourriture du bétail au fur et à mesure de l'accroissement de celui-ci. L'enquête montre, en effet, que chaque enquêté a acheté en moyenne 48 quintaux d'orge et 32 quintaux de son (cf. tableau 5). Elle montre aussi qu'il y a coïncidence dans le temps entre le défrichage et la montée de la pratique de la complémentation (les années soixante dix) (cf. graphiques 2 et 3). En effet, la période pendant laquelle la complémentation de l'alimentation du cheptel a commencé à prendre de l'ampleur se situe entre 1970 et 1979 comme le montre le graphe 3. Près de 60 % des enquêtés ont commencé à compléter l'alimentation de leur cheptel pendant cette période et 35 % l'ont fait entre 1980 et 1989. Ainsi, l'importance que représente la première période cadre bien avec celle où la majorité des enquêtés ont déclaré avoir défriché des terres (cf. graphe n° 2).



Graphe 2 : Période relative au défrichage des terres cultivées

Le bas prix de l'orge (et des aliments du bétail en général) durant les années soixante dix et quatre vingt (du fait de la surévaluation du Dinar et de la subvention explicite des aliments du bétail) n'a pas empêché l'extension des défrichements.

Tableau 5 : Répartition des quantités moyennes d'aliments achetés par produit et par classe (Quintaux)

Classe	Nbre enquêtés ayant complété	Quantité moyenne d'orge par enquêté	Quantité moyenne de son par enquêté
1	8	173,75	135
2	107	41,77	23,22
4	1	17	0
51	4	9,62	11,75
52	2	15	35
53	3	33,33	85
54	2	45	62,5
Total	127	48	32

Source : Enquête

La pratique de la transhumance qui constituait le mode de conduite traditionnel du cheptel a fortement diminué laissant la place à un mode basé sur la fixation et la complémentation de l'alimentation du cheptel. En effet, le changement constaté dans le mode de vie de la population de la région d'étude qui passe d'un mode de vie essentiellement nomade à un mode de vie majoritairement semi-sédentaire à sédentaire, a eu des effets pervers sur la qualité et la quantité des déplacements des hommes et des animaux qu'ils effectuaient auparavant.

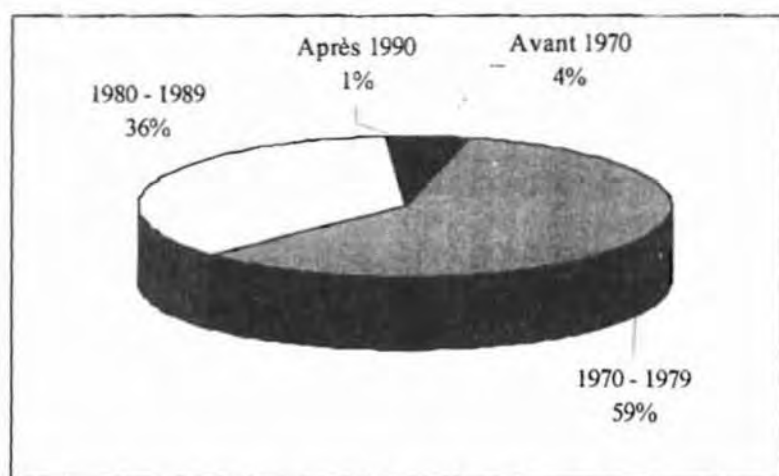
Les mouvements de transhumance n'ont pas diminué seulement en terme de qualité mais aussi en terme de distances parcourues et des moyens de locomotion utilisés. Déjà pendant les années 70, seuls 35% des enquêtés allaient au Sahara en hiver et 18% se déplaçaient au Nord à la recherche des pâturages d'été. Actuellement, ceux qui continuent à se déplacer le font généralement à l'intérieur du territoire de la wilaya. A titre indicatif, les déplacements vers le Sud s'effectuent vers la commune de Tadjrouna¹⁰ et ceux du Nord vers les frontières avec la wilaya de Tiaret ou dans les meilleurs cas, dans la partie sud de cette wilaya.

En terme de moyens de déplacement, il est à signaler que la période des grandes caravanes qui se déplaçaient à pieds et à dos de chameaux est révolue. Les éleveurs font recours aux camions et dans les cas les plus défavorables à la location de tracteurs. Aussi, même la composition du « personnel » accompagnant le cheptel a changé. Ce n'est en effet plus le temps où toute la tente ou le ménage se déplace avec le cheptel. Les tâches sont réparties autrement et suivant une autre logique de production. Le chef

¹⁰ Cette commune est localisée dans la zone de l'Atlas Saharien.

de ménage ou son grand fils se déplace avec le cheptel en compagnie de quelques uns des membres du ménage. Les autres restent sur place pour cultiver la terre au cas où ils en disposent, ou à s'occuper par d'autres activités.

Finalement, il faut retenir que les mouvements de transhumance qui permettaient la mobilité des hommes et des troupeaux et de même la régénération du couvert végétal des parcours, ont totalement changé du fait des modifications profondes qu'a subi l'ensemble du territoire steppique. Il y a donc tendance à la fixation, d'où la présence continue et durant toute l'année d'un cheptel pléthorique sur les parcours. Ceci est à l'origine du surpâturage lui même grandement responsable de la dégradation des parcours de la région d'étude.



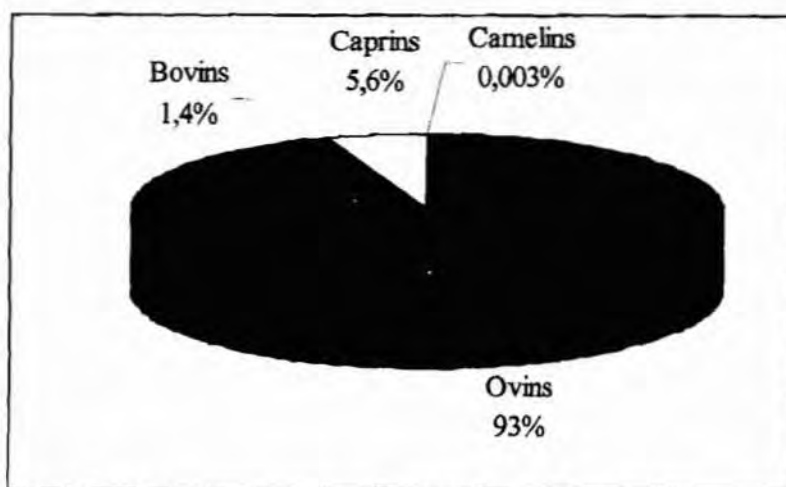
Graph 3 : Période relative au début de la complémentation par les enquêtés

4.- L'ACCROISSEMENT DU CHEPTEL

L'autre cause principale de la dégradation des parcours est l'accroissement considérable du cheptel, lequel entraîne un déséquilibre entre la capacité fourragère naturelle des parcours et les besoins du cheptel. C'est, en effet, la pression du cheptel qui explique la disparition, ou la diminution, des espèces les plus palatables dont il a été question ci-dessus.

Le cheptel total de la région est estimé à 377 680 têtes (toutes espèces confondues). Sa répartition par espèce fait ressortir la dominance de l'espèce ovine (93 % du cheptel total, soit 351 432 têtes), les caprins, qui viennent en deuxième position, ne formant que 5,6 % du cheptel total.

Le cheptel ovin a connu une progression continue, selon les statistiques officielles¹¹, passant de 124 590 têtes en 1955 (Despois, 1957) à 351 432 têtes en 1994, soit une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 5 716 têtes.



Graph 4 : Répartition du cheptel par espèce en 1994

La répartition spatiale du cheptel montre que la zone des Hauts Plateaux Steppiques est la plus peuplée par les ovins, notamment les communes de Ain Sidi Ali et Hadj Mecheri qui présentent des étendues de parcours vastes et d'accès facile. 46,2 % du cheptel se localise dans la daïra de Gueltet Sidi Saâd (communes de Gueltat Sidi Saad, Aïn sidi Ali et Beida) laquelle recèle 48,5 % des parcours de la région.

La charge moyenne pour toute la région d'étude s'élève à 0,96 tête ovine par ha, ce qui représente à peu près quatre fois la capacité¹² réelle d'accueil de la région. Ceci bien sûr, sans prendre en considération les autres espèces, car alors cet indice s'élève à 1,09 têtes par ha.

Ainsi, la commune de Ain Sidi Ali accueille 11 fois plus de cheptel que sa capacité réelle ne le lui permet. La faiblesse de l'indice dans la commune de

¹¹ Qui, très probablement, sous estime fortement le cheptel.

¹² / La capacité d'accueil est estimé selon M. BOUKHOBZA (1982) à 0,25 tête par ha.

Sebgag est due au relief difficile de cette commune qui la rend non accessible au cheptel mais aussi à la faible présence de parcours palatables.

En outre, il apparaît clairement qu'il y a une corrélation étroite entre les superficies cultivées et la charge animale à l'hectare. Ceci est valable pour l'ensemble de la région d'étude. En effet, la charge est très importante dans les communes de Ain Sidi Ali, Hadj Mecheri, Aflou, Sebgag et Brida. Elle dépasse l'unité ovine par hectare. Cet état de fait traduit la pression sur les terres agricoles qui caractérise la zones des Hauts Plateaux Steppiques car c'est la zone la plus fertile de la région, d'une part et d'autre part, l'effet de l'accroissement démographique au rapprochement du centre urbain de la région, à l'image de la commune d'Aflou où enregistre une charge de l'ordre de 1,22 têtes / ha.

Il ressort donc que l'accroissement des superficies cultivées s'est opéré au détriment des superficies des parcours¹³ et malheureusement ce sont les meilleurs parcours de la région qui ont été envahis par les tracteurs. Le résultat de ce désastre est visible sur la route Aflou - Brida. Un nouveau décor orne cette zone par l'affleurement de la roche mère un peu partout sur la route liant ces deux communes.

Tableau 6 : Répartition de la charge animale par commune

Commune	Charge (têtes / ha)
Aflou	1,22
Sidi Bouzid	0,29
Sebgag	1,59
Guellet Sidi Saâd	0,52
Ain Sidi Ali	2,86
Beïdha	0,49
Brida	1,18
Hadj Mecheri	1,65
Moyenne	0,96

Source : Calculé par nous même à partir des données de la D.S.A. de Laghouat

Il faut retenir donc que le cheptel est surtout présent là où il y a les parcours les plus prospères (Hauts Plateaux Steppiques et plus particulièrement commune de Ain Sidi Ali).

¹³ / La diminution de la superficie des parcours ajoutée à l'accroissement du cheptel sont à l'origine de l'indice de charge "pléthorique" qu'enregistre la région.

5.- DES CONDITIONS DE VIE PRECAIRES

Le défrichement et l'accroissement du bétail, responsables de la dégradation des parcours, doivent voir dévoiler leurs causes si on cherche réellement à bien comprendre le phénomène.

On peut faire l'hypothèse que défrichement et accroissement du bétail sont dus à des stratégies de lutte pour le pouvoir de contrôle des ressources naturelles dans le contexte d'une société connaissant une forte croissance démographique et une faiblesse durable de la croissance de l'emploi non agricole.

5.1.- Une croissance démographique forte et un taux de chômage élevé

La population de Djebel Amour s'élevait en 1994 à 90 308 habitants, ayant plus que triplé entre 1955 et 1994. Elle ne comptait, en effet, que 27 045 habitants¹⁴ en 1955.

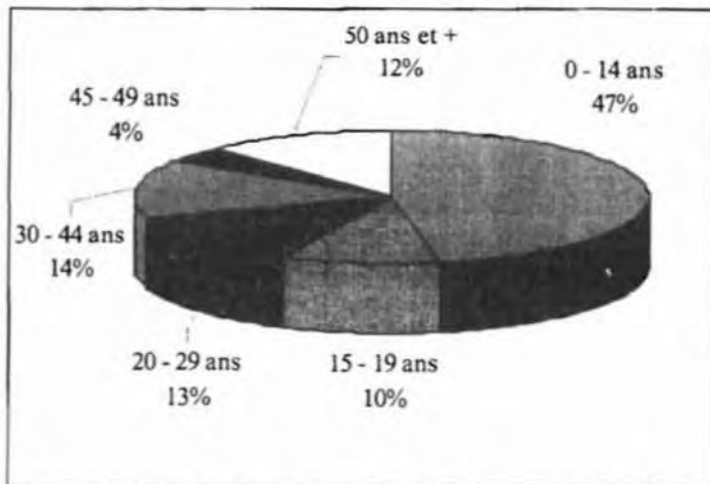
La répartition de cette population par tranche d'âge permet de constater la jeunesse de la population : forte prédominance de la tranche d'âge "moins de 30 ans" et faiblesse de celle de "plus de 50 ans".

La densité humaine s'élevait en 1994 à près de 18 habitants par km² alors qu'elle n'était que de 12 habitants au km² en 1977. Cette densité est plus importante que celle enregistrée pour l'ensemble de la wilaya de Laghouat, ce qui montre que la région constitue un pôle attractif. En effet, à titre d'exemple, pour la seule commune d'Aflou, considérée comme le centre urbain de la région, la densité est d'environ 107 habitants par km².

En outre, la répartition de la population dans l'espace montre que la société de Djebel Amour présente une tendance à la sédentarisation dans les agglomérations secondaires et le centre urbain principal qu'est Aflou. En effet, le taux de dispersion¹⁵ de la population est passé de 64,8 % en 1977 à 38,8 % en 1994 en enregistrant des baisses continues entre ces deux dates. En chiffres absolus, la population des zones éparse a enregistré une hausse passant de 34035 à 35077 habitants entre 1977 et 1994. Etant principalement la population qui occupe les parcours, cela signifie que la pression sur ces derniers n'a pas diminué.

¹⁴ / Ces données ont été reconstituées d'après Depois J. (1957), p 43.

¹⁵ / Ce taux exprime le rapport entre la population vivante en zones éparse et la population totale.



Graphique 5 : Répartition de la population par tranche d'âge (1994)

Cependant, la croissance de la population des zones éparses reste moins importante que celle enregistrée par la population agglomérée¹⁶ qui passe de 18465 à 55251 habitants entre le début et la fin de la période d'étude. On conclut donc qu'à Djebel Amour, la population cherche à se rapprocher de plus en plus du centre urbain ou des agglomérations, là où les conditions de vie sont plus ou moins meilleures que dans les zones éparses. Sinon comment expliquer que la densité de la population dans la seule commune d'Aflou représente au moins dix (10) fois celle de toute la wilaya de Laghouat avec ces 24 communes regroupées.

Enfin, on constate un taux de chômage déclaré extrêmement élevé : 32 % des seuls mâles de plus de 15 ans pour ce qui est de l'échantillon enquêté.

¹⁶ / La population agglomérée englobe la population des agglomérations chef lieu (A.C.L.) et celle des agglomérations secondaires (A.S.).

Tableau 7 : Occupation des mâles âgés de plus de 15 ans par commune

Commune	Travaillant à l'exploitation		Travaillant hors de l'exploitation		Chômeurs	
	Nbre	(%)	Nbre	(%)	Nbre	(%)
Gueltet S S.	50	8,8	11	1,9	10	1,7
Hadj Mecheri	77	13,5	22	3,9	35	6,1
Beïdha	59	10,4	10	1,8	36	6,3
Ain Sidi Ali	55	9,7	11	1,9	31	5,5
Brida	46	8,1	11	1,9	23	4,0
Sebgag	29	5,1	7	1,2	46	8,1
Total	316	55,5	72	2,7	181	32

Source : Enquête

5.2.- Des conditions de vie encore peu satisfaisantes

Pour une grande partie de la population, les conditions de vie restent relativement précaires.

Le premier indice de preuve de cette allégation se trouve dans la proportion encore importante de la population dite "nomade" dans la population totale (cf. tableau 10). En effet, la vie sous la tente ne peut plus être considérée comme un choix de mode de vie par les ménages. Désormais, on ne continue de vivre sous la tente que contraint et forcé, tellement la dureté de ce mode d'habitat n'est plus supporté, principalement par les femmes.

Le deuxième indice se trouve dans la modestie moyenne des logements et des commodités qu'ils présentent. La répartition des logements par type de toiture montre que parmi les 136 logements recensés lors de l'enquête ¹⁷ une partie non négligeable présente une toiture indiquant un logement de ménages peu fortunés. En effet, 33,1 % des logements ont une toiture en tuile (dominant chez les enquêtés de la classe 2),

- 22,1 % des logements ont une toiture en zinc (dominant chez les enquêtés de la classe 2),

¹⁷ / Le reste appartient au type "tente", qui est occupé en permanence et pendant toute l'année par les nomades.

- 8,1 % des logements ont une toiture en pisé et feuilles en plastique (dominant chez les enquêtés de la classe 4),

- 36,8 % des logements ont une toiture en dalle (dominant chez les enquêtés de la classe 1).

En outre, en terme de commodités de logement, il apparaît de l'enquête que la majorité des logements sont non équipés ou, dans les meilleurs cas, sous équipés. Seulement 7 % des logements sont équipés en eau, électricité et salle de bain tandis que 46 % ne sont pas équipés du tout. Si le premier type est dominant chez les enquêtés de la classe 1, le second est par contre rencontré chez les enquêtés de la classe 2 et des sous classes 52 et 53.

Tableau 8 : Répartition du mode d'habitat des enquêtés par classe

Classe	Sédentaires	Semi-nomades	Nomades
1	7	1	0
2	65	17	51
4	33	0	1
51	3	1	2
5 52	3	0	0
53	3	0	0
54	2	0	0
6	1	0	0
Total	117	19	54

Source : Enquête

D'autres indices de la précarité des conditions de vie peuvent être donnés :

- On signalera d'abord la faiblesse relative du taux de scolarisation (74,3 % de la population scolarisable)¹⁸.
- En matière de santé, la région ne dispose que de 2 lits d'hôpital, que de 0,14 chirurgiens dentistes et 0,46 médecins pour 1 000 habitants.

D'un autre côté, et pour estimer le degré de la pression sur les ressources on a jugé nécessaire de rapporter la population totale à la S.A.U. et au cheptel ovin.

¹⁸ Le taux est certainement plus faible pour la population épars.

En effet, pour la superficie agricole utile, on constate qu'entre 1955 et 1994 il y a une diminution de la superficie par habitant malgré la mise en valeur initiée dans le cadre de la loi A.P.F.A.

Tableau 9 : Evolution de la pression sur les terres agricoles et le cheptel

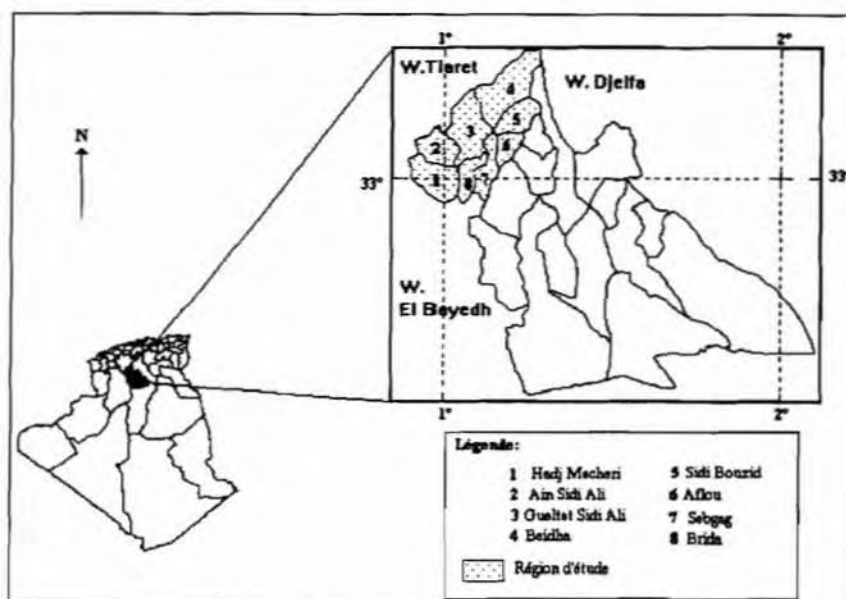
	S.A.U./habitant (ha)	Cheptel/habitant (têtes)
1955	0,37	4,60
1987	0,30	2,93
1991	0,31	2,78
1995	0,29	3,89

Source : Calculé par nous même à partir des données de la D.S.A.
de Laghouat et de Depois J., 1957.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIDOU A., 1991. « Les parcours à alfa des hautes plaines algériennes. Variations interannuelles et productivité » *In 4^e CITP (22-26 avril), Montpellier (France), Tome 1*
- AIDOU A., 1994. « Les changements écologiques dans les zones steppiques. Causes et implications pastorales ». *In parcours demain, n° spécial, avril 1994, publié par le CIHEAM, Paris.*
- C.N.T.S. / D.G.F., 1997. « Etablissement de la caret de sensibilité à la désertification » *Projet pour le compte de la Direction Générale des Forêts (D.G.F.). Rapport final.*
- LAGHOUATI R., 1997. « La désertification en Algérie » *In symbiose Bimestrielle de l'environnement, n° 4, Alger Mai - Juin 1997.*
- Le HOUEROU H.N., 1984. « Situation et perspectives du développement de la steppe algérienne » *Rapport pour le Ministère de l'Agriculture, Alger.*
- MELZI S., 1993. « Evolution de la végétation et du milieu dans la région présaharienne des steppes algériennes » *In sécheresse, n° 4.*

Annexe 1 : Localisation géographique de la région.



Annexe2 : Composition de l'échantillon par classe et par commune

	C1	C2	C3	C4	C5					C6	Total Prévu	Total Retenu
					C51	C52	C53	C54	C55			
Sebgag	1	17	0	4	0	0	0	0	0	0	22	22
Ain Sidi Ali	1	30	0	5	4	4	3	2	0	0	49	41
Gueltet Sidi Saâd	2	17	0	5	1	1	0	0	0	0	26	23
Hadj Mecheri	2	31	0	9	1	0	0	0	0	0	43	43
Brîda	1	27	0	9	0	1	0	0	0	1	39	40
Beidha	1	17	0	3	0	0	0	0	0	0	21	21
Total	8	139	0	35	6	6	3	2	0	1	200	190